

COTISATIONS



Pour ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2020, merci de le faire à l'aide du bulletin ci-dessous. Merci de nous signaler vos changements éventuels d'adresse ainsi que votre adresse e-mail.



LA TENUE DE NOTRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VOUS SERA CONFIRMÉE EN FONCTION
DE L'ÉVOLUTION DES MESURES LIÉES
À LA CRISE SANITAIRE

FAITES DÉCOUVRIR L'ASSIP
À VOS AMIS ET VOISINS

Bulletin à découper ou à copier

COTISATION ASSIP 2020



Retournez le bulletin ci-joint, dûment rempli, avec votre règlement à l'ordre de l'ASSIP
ASSIP - BP 7 - 17880 Les Portes en Ré

Cotisation Individuelle :	10 €
Cotisation Ménage :	15 €
Cotisation Bienfaiteur :	30 € et +

Nom / Raison sociale (pour les personnes morales)

Nom / Prénom (pour les personnes physiques)

Adresse sur l'île de Ré

Code postal

Ville

Téléphone mobile

Courriel

Votre adresse e-mail ainsi que votre numéro de mobile nous sont très utiles pour vous informer rapidement (et à un coût réduit) d'un message important ou urgent, par e-mail ou SMS. Merci d'écrire très lisiblement toutes ces informations. Si vous souhaitez que l'ASSIP vous adresse un reçu fiscal, veuillez joindre à votre règlement une enveloppe timbrée avec votre nom et votre adresse pour envoi.

À NOTER : Les dons effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôts à hauteur de 66 % des sommes versées, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable pour les particuliers (pour les entreprises une réduction d'impôts de 60 % du montant de leur don, dans la limite de 5 pour mille de leur CA hors taxes). Ainsi pour un particulier, un don de 50 euros ne lui en coûtera que 17 euros.



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2019

BP N°7 • 17880 LES PORTES EN RÉ • www.assip.re

JUILLET 2020

ÉDITORIAL

Au moment où nous rédigeons ce document nous n'avons pas une visibilité suffisante sur la situation sanitaire liée au COVID pour vous confirmer la tenue de notre Assemblée générale annuelle initialement prévue le 15 août prochain. Si nous pouvons la maintenir, nous vous en aviserons par e-mail. Si sa tenue n'était pas possible nous vous inviterons à vous exprimer par la même voie, sur les sujets que vous souhaitez que l'association aborde et à approuver le présent rapport et ses différents points.

À une époque où on parle de plus en plus d'écologie, la bonne écologie ne commence-t-elle pas par des gestes quotidiens, des actions, des engagements au niveau local pour défendre l'environnement immédiat ? En soutenant l'ASSIP vous agissez dans ce sens.

Malheureusement aujourd'hui, on observe trop de comportements individualistes de personnes qui viennent sur notre île et aux Portes comme de simples consommateurs de vacances. Ces attitudes ont pour conséquences une détérioration de l'environnement général et du bien vivre ensemble, une multiplication des incivilités en tout genre, allant même parfois jusqu'au rejet, par la population locale, de ces « envahisseurs » qui ne respectent rien.

En plus des sujets traditionnels que notre association défend depuis plus de 50 ans : protection des sites naturels, défense des côtes, maîtrise de l'urbanisation... nous avons devant nous un travail important pour promouvoir les bons gestes, les bonnes pratiques, éduquer et sensibiliser le public. Sur tous ces points nous devons être vis à vis de nos élus locaux une force de proposition et de soutien.

Le Président,
Philippe de Longvilliers

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2019

Au cours de l'année 2019 votre conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises pour débattre des sujets suivis par l'association.

Le Président et des membres du conseil ont eu des échanges avec les élus locaux des Portes et de la Communauté de Communes, ainsi qu'avec d'autres associations de l'île.

Les points principaux sont les suivants :

URBANISME / PLUI

(PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Le PLUI approuvé en décembre 2019 par les élus de la Communauté de Communes, est maintenant en vigueur. Il remplace le POS des Portes, distingue différentes zones urbaines et définit des règles d'Urbanisme pour chacune de ces zones. Ces données sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes Avec le collectif réunissant les autres associations environnementalistes de l'île, nous avons suivi l'élaboration du PLUI et participé à l'enquête publique. Le PLUI demeure contraignant et limitatif pour l'expansion urbaine des Portes. Mais celle-ci est surtout fortement impactée par le PPRN (plan de protection contre les risques naturels) promulgué par l'Etat en 2018. L'ASSIP reste très vigilante dans l'application de ces nouvelles règles d'urbanisme en particulier en ce qui concerne le respect des normes architecturales.

DÉFENSE DES CÔTES

Suite à Xynthia en 2010 et à la mise en place d'un premier PAPI (Plan d'action pour la protection des inondations), les divers projets de renforcement des côtes de l'île ont bien avancé dans les autres communes de l'île, sauf aux Portes. Le projet essentiel pour la protection des Portes, à savoir la consolidation des défenses du Fier d'Ars a donné lieu à plusieurs longues études et à de nombreux allers et retours entre les services de l'État, ceux de la Communauté de Commune et du département. Nous étions assez pessimistes sur sa réalisation, mais l'approbation toute récente d'un PAPI 3 englobant les digues du Fier d'Ars et le renforcement des défenses de la côte nord des Portes, permet d'espérer un démarrage prochain de ces travaux, la participation financière de la région Nouvelle Aquitaine restant cependant à confirmer.

PISTES CYCLABLES

Notre association se bat depuis longtemps pour leur développement et leur sécurisation. Nous sommes toujours demandeur de la prolongation de celle allant vers la Patache. La sécurisation des traversées de la départementale à la Loge et à l'anse du Fourneau, réalisée par les services départementaux sans consultation locale, est insuffisante. Les aménagements de sécurisation de la traversée cycliste devant le Carrefour express en voie d'achèvement, semblent compliqués.

VIE DU VILLAGE ÉLECTIONS MUNICIPALES

La vie du village a été marquée en 2019 par la préparation des élections municipales de mars 2020. Dans cette perspective, après consultation de nos adhérents, nous avons réalisé un questionnaire remis aux différents candidats, pour connaître leur position sur un certain nombre de points soulevés par notre association : gestion des déchets, dégradation des paysages, pollutions visuelles, stationnement et mobilité, incivilités... Leurs réponses vous ont été communiquées par e-mail le 3 mars dernier.

Le second tour de cette élection, le 28 juin, a été marqué par l'éviction des deux têtes de listes, Anne Deniel et Bernard Poulet. Les quinze élus ont désigné à l'unanimité Monsieur Alain Pochon, nouveau Maire des Portes. Celui-ci est un chef d'entreprise rochelais, notamment Président du *Grand Pavois*, le salon nautique de la Rochelle. Jean Luc Chêne a été élu premier adjoint, poste qu'il occupait déjà il y a quelques années auprès de Christian Bourgne. Jean-Luc Chêne est adhérent de l'ASSIP depuis de nombreuses années.

Nous félicitons cette nouvelle équipe et l'encourageons dans sa mission. Nous prendrons contact prochainement avec elle pour réitérer nos souhaits concernant la vie et l'avenir du village.

VIE DU VILLAGE OPÉRATIONS DIVERSES

Au cours de l'année 2019, nous avons lancé deux opérations :

- Durant le week-end de Pâques, constatant une relative disparition de cette fleur typique de l'île de Ré, nous avons distribué sur la place publique, plus de 200 semis de roses trémières pour fleurir rues et venelles du village. Cette opération appréciée de tous, nous a permis de mieux nous faire connaître et de « récolter » de nouvelles adhésions à l'association.
- Durant les vacances de la Toussaint, nous avons organisé des sorties de découverte de l'Estran destinées aux enfants et petits-enfants de nos membres, sous la conduite d'Hervé Roques, animateur de la LPO (cf. ci-contre). Ces sorties ont été très vite complètes et nous avons reçu beaucoup de retours enthousiastes.

ANNIVERSAIRE DE LA RÉSERVE DE LILLEAU DES NIGES ET DE LA MAISON DU FIER

Cette année, nous fêtons les 40 ans de la réserve naturelle de Lilleau des Niges créée en 1980 et les 20 ans de la maison du Fier. Après avoir participé au projet de création de la réserve, l'ASSIP en a été désignée co-gestionnaire aux côtés de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Nous avons souhaité soutenir les différentes opérations conçues par la LPO pour célébrer ces anniversaires. Mais compte tenu de la situation sanitaire, celles-ci sont, à ce jour, annulées ou reportées. Cependant la LPOv a réalisé un très beau livre anniversaire : « *Île de Ré, 40 ans d'actions pour la nature* » que vous trouverez en vente à la maison du Fier.

AFFAIRE BOUGAINVILLIERS CROISIÈRES DU PONANT

Vous avez été un certain nombre à vous inquiéter, à juste titre, de l'arrivée cet été du paquebot le *Bougainvilliers*, propriété de la *Compagnie du Ponant*. Ce croisiériste programmait en effet, chaque semaine durant l'été, pour ses 184 passagers, un pique-nique sur le banc du Bûcheron et un tour dans Fier d'Ars avec une flottille de zodiac. Rappelons que le Fier est une zone fragile classée Natura 2000 avec la réserve ornithologique de Lilleau des Niges. Dès que nous avons été informés de ce projet et en coordination avec l'association *Ré Nature-Environnement* et la LPO, nous avons fait part de notre désapprobation aux élus locaux. Eux même n'avaient pas été informés par le croisiériste et s'y sont également immédiatement opposés. Le président de la Communauté de Communes est intervenu auprès de la direction de la *Compagnie du Ponant*, un accord a été conclu pour un débarquement

à Saint Martin et une visite terrestre de l'île. Nous allons suivre attentivement le déroulement de cette opération. Nous devons rester très vigilants pour que l'île de Ré ne deviennent pas régulièrement un terrain de jeu pour de grandes opérations commerciales de ce type.

GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Le mandat d'un de nos administrateurs, Monsieur Jérôme Tolot, arrive à échéance en 2020. Jérôme est volontaire pour se représenter ce dont nous le remercions vivement. Nous vous proposons donc de renouveler son mandat. Par ailleurs, nous soumettrons à votre approbation la nomination en tant qu'administrateur de deux nouveaux membres venus renforcer notre équipe depuis notre dernière assemblée générale : Madame Corinne Nicolas et Monsieur Loïc Artru.

COMPTES ET RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019

Après une légère baisse du montant des cotisations reçues depuis quelques années, on constate en 2019 une augmentation grâce notamment aux nouvelles adhésions suite à l'opération « roses trémières ». L'augmentation des dépenses est due, d'une part à l'édition de nouveaux prospectus d'information d'autre part au sponsoring des sorties sur l'estran à destination des enfants. Les réserves financières de l'association s'élèvent à 30 427 euros.

COMPTE D'EXPLOITATION (EN EUROS)

DÉBIT	2018	2019
Impression, routage	3 680,50	4 141,00
Frais d'administration	297,47	510,85
Manifestations		771,35
Frais de réception	284,40	105,60
Solde positif	536,13	
TOTAL	4 798,50	5 528,80

BILAN (EN EUROS)

ACTIF	2018	2019
Livret Épargne	26 599,68	26 799,18
Compte chèque	4 210,82	3 427,02
Intérêts à recevoir	199,5	200,99
TOTAL	31 010,00	30 427,19

CRÉDIT	2018	2019
Cotisations & Dons	4 599,00	4 745,00
Intérêts livret	199,50	200,99
Cotisations à recevoir		
Solde négatif		582,81
TOTAL	4 798,50	5 528,80

PASSIF	2018	2019
Fonds de Réserve	30 473,87	31 010,00
Report à nouveau	536,13	-582,81
Factures à payer		
TOTAL	31 010,00	30 427,19